

Les bénévoles arrivent quand l'État se barre !

Y a un truc qui, année après année, monte doucement mais sûrement dans l'ARS, c'est le bénévolat. Non pas celui des salariéEs qui font des heures sup' non payées par le taulier, mais celui des braves gens qui donnent de leur temps et/ou de leur fric pour venir en aide aux ménages dont nous avons la charge. Soit par un pur et respectable altruisme, soit parce que des bigotEs achètent, à crédit, leur place au paradis. Explications.

Sans remonter à la nuit des temps, souvenons-nous que, depuis maintenant environ quinze ans, ce sont des associations caritatives de



Nancy qui gèrent une partie des repas du soir pour les sans-abri de l'agglomération, durant tout l'hiver (action officiellement intégrée au dispositif hivernal). Si ça c'est pas du rôle de l'État...

Demandeurs d'asile bradés

Filons maintenant du côté de Metz, où une association (CASAM) était, jusqu'il y a peu, chargée de l'instruction de toutes les demandes d'asile. Travail crucial pour l'obtention du fameux sésame, qui fait parfois faire des milliers de kilomètres à des familles entières, qui se sont en plus bien endettées pour payer les passeurs. Si ça c'est pas du rôle de l'État...

Sachez que l'ARS est en train de faire exactement la même chose en proposant, au moment même où vous lisez cet article, à au moins deux associations nanciennes (Secours catholique et Réseau éducation sans frontière – RESF) de prendre en charge le très volumineux dossier qu'est la scolarisation des enfants des demandeurs d'asile. Si ça c'est pas du rôle de l'État...

De plus, sur les nouveaux territoires de chasse

de l'ARS que sont les arrondissements voisins de Lunéville et de Pont-à-Mousson, ce sont les bourgeois du Ratory-club du coin, Monsieur le commissaire, qui viennent de financer une partie des logements d'urgence destinés aux femmes victimes de violences conjugales. Si ça c'est pas du rôle de l'État...

Une inquiétante baisse des budgets

Lors du Comité d'entreprise de mai dernier, l'employeur a expliqué que l'enveloppe annuelle de l'État (via la nouvelle DDCS – Direction départementale de la cohésion sociale, ex-DDASS) a baissé d'environ 0.84% pour l'année 2010 (sur le budget total de l'ARS, ce n'est pas négligeable). En ajoutant que, couplée à une gymnastique encore liée au financement des 35 heures (« la reprise des fonds dédiés ARTT est épuisée »), cette perte de budget se monte à 1.65%. Et, à ce sujet, « l'année 2011 s'annonce encore plus difficile », a dit le délégué.

Plus l'État se désengage de son rôle d'aide et de protection des publics les plus défavorisés, plus ces derniers vont dépendre de la bonne volonté et de la charité des ouailles, des parvenus et autres riffards qui pètent souvent plus haut que leur cul.

En tout cas, c'est notre travail, à nous professionnellEs, que l'État, mais également l'ARS en s'en rendant complice, brade aux moins regardants et aux moins coûteux. Des économies à très courtes échéances...

Un jeune peigne-cul

Négociation. « n.f. – Série d'entretiens, d'échanges de vues, de démarches qu'on entreprend pour parvenir à un accord » (Le petit Robert). C'est donc ce cadre que le directeur général est obligé de respecter tous les ans, dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires (NAO). La bonne blague...

Lors de la première réunion, faisant semblant d'y croire, SUD-ARS a donc formulé des demandes : un congé exceptionnel annuel afin de faire un pont, un accord sur le déroulement des obscures appels à candidature, adoption d'un accord sur le temps de travail et donc de repos pour les séjours extérieurs, amélioration de l'accord sur les réunions d'expression (aucun cadre lors de ces rencontres) et mise en place d'un congé d'ancienneté. On vous tient au courant. Suspens garanti...

TELEX ... URGENT ... TELEX ... URGENT

04/05/2010 : expulsion en Moselle d'un enfant kosovar de 15 ans polyhandicapé appréhendé par une trentaine de policiers à l'IEM (Institut d'Education Motrice) de Freyming-Merlebach. Résultat : sa mère a proposé de l'abandonner, afin qu'il puisse être pris en charge en France à titre médical.

10/05/2010 : expulsion d'une famille géorgienne, avec trois enfants de 10, 7 et 2 ans, arrachée d'un foyer de l'Armée du salut de Reims.

13/05/2010 : expulsion d'une famille arménienne d'un hôtel de Nancy (suivie par le PAU) par quinze policiers. Destination : la Pologne. Moyen de transport : petit avion spécialement affrété pour cette opération fort délicate. Résultat : retour en France après

une petite heure passée sur le territoire polonais (et oui, les forces de l'ordre avaient omis de récupérer également le cadet de 2 ans ^{1/2}, resté sur Nancy dans la famille).

Beaucoup de moyens, de temps, de larmes et de cris pour une culture du chiffre et une politique toujours plus répressive, incohérente et déshumanisante... Ca fait tout de même désordre dans le pays des droits de l'Homme. L'Auvergnat n'a qu'à bien se tenir et accepter sa condition, quelle que soit la sentence et les conséquences qui en découlent. Messieurs Besson et Hortefeuve veillent au grain et remplissent, avec zèle, ce pour quoi le Président (hongrois de surcroît) les a mandatés : faire du chiffre, à n'importe quel prix ! Attention à ce que la peur ne change pas de camps...

Dargone

ARS Pierre Vivier : nouvelles du front

Quoi de neuf sous le soleil du 156 ? Les grévistes du 1^{er} avril ont-ils le moral ? Agissent-ils toujours collectivement pour faire aboutir leurs revendications ? Pour rappel, ils demandaient légitimement : de la considération de la

part de leur encadrement, l'abandon du projet présenté par le directeur, à savoir un planning de m... pour une vie de m... : perte des JNT, remise en cause de l'usage résultant de l'accord 35h, disparition des journées de 8h et surtout abandon du NITS (non inscrit au tableau de service).



Refus donc de la flexibilité ! Ils demandaient une cohérence éducative (synthèse, décisions d'équipe soutenues par l'encadrement, un quotidien organisé, etc.) et surtout les moyens humains et organisationnels pour assumer leur mission.

NITS ta mère ... JDR ton père !

Contrairement aux annonces de l'employeur en Comité d'entreprise, la réorganisation du service ne se fait pas dans une ambiance sereine et démocratique. En effet, au lendemain de cette grève mythique, la concertation proposée par le directeur aux salariéEs a déjà du plomb dans l'aile : les mauvaises langues argueraient du fameux précepte "diviser pour mieux régner". En effet, le directeur a opté pour des réunions planning réservées à des volontaires, et à effectif minimal (deux travailleurs sociaux de collectivité et un seul de suivi), avec engagement pour ces personnes de relayer les discussions tenues en huis clos et de recueillir l'avis des collègues ! La version quasi définitive du planning serait alors présentée à tous, en réunion de service classique, en temps voulu. Une vraie machine de guerre, obligeant les collègues à réfléchir de manière isolée et, au mieux, à en parler entre deux portes.

A ce jour, la trame de planning en suspend depuis début mai ressemble étrangement à celle dénoncée lors de la grève, les JNT sont réapparues, mais seule une journée de 8h apparaît,

les autres plages étant créditées à 7h, 7h15, 7h30 ou 7h45, voire même 5h30, 6h15 et ... 3h pour les salariéEs à mi-temps, qui auront le plaisir de bosser de 19h à 22h ! Le roulement est établi sur six semaines fixes, laissant très peu de latitude aux collègues pour échanger une permanence ou un week-end. La plage "repos" remplace le fameux NITS, c'est donc une journée de repos. JDR ton père ! Et il subsiste des plages sans horaire de travail. Chaque semaine comptabilise un total inférieur à 35h ! Soit 15h30, 26h30, 28h15, 29h15, ou encore 30h45. Les salariéEs seront donc, comme le voulait le patron, mobilisables sur trois mois, pour remplacer leurs collègues absentEs et faire leur complément d'heures ! Voilà pour l'abandon du projet, merci patron !

Quant à l'encadrement... Quelle place pour une considération des salariéEs et pour la cohérence éducative ? Le poste de chef de service est inoccupé depuis le 1^{er} juin, le sera-t-il en septembre ? En attendant, l'ARS provisionne l'argent, l'économe se barre à hauteur d'un mi-temps à Camille Mathis et pour couronner le tout, le directeur se gonfle d'autorité et est à la limite de l'irrespect envers certainEs salariéEs... Alors, pour la gestion du quotidien, il fait par exemple preuve d'une attitude expéditive dans la tenue des ordres du jour ou des synthèses, le planning des réunions estivaies chevauche les réunions déjà existantes (celle d'analyse des pratiques par exemple), il chevauche aussi la réunion de synthèse des Lits halte soins santé (LHSS). Ou encore, il ignore les éventuels rendez-vous des collègues de suivi pour leur travail éducatif.

Ah si, une bonne nouvelle ! Les pelleteuses sont arrivées. Eh, on la voit quand ta FAM ? En 2012 ?

Henri Taylor

Toutes les mêmes !

En avril 1971, elles étaient 343. Depuis mai 2010, à l'ARS, elles sont 2. C'est un bon début, non ? Mais 2 quoi ? Ben ... 2 salopes ! Si, vous savez, les salopes, mais oui c'est ça ... celles qui osent faire des mômes alors qu'elles travaillent. Putain, ça m'débecte ! On en avait déjà dénoncé une en mai 2009, et ben, malgré cela, y en a encore une. Oui, oui, la même chose : ventre qui gonfle, nausées, gros seins, envies de fraises, cours de chiards, gnagnagna... Et ben cette fois-ci encore, le patron (qui a des couilles grosses comme ça !), y s'est pas laissé faire et l'a envoyée mettre bas ailleurs ! Bon d'accord, c'est aussi de la faute d'un second taulier, mais, une nouvelle fois, c'est un super signal donné aux femmes : quand vous voulez vous reproduire, c'est travail OU lardons. Pas les deux, bordel !

Major Boyington